## COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 18/25

La Mission du FMI conclut les discussions de 2018 avec les autorités régionales de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) sur les politiques communes des pays membres

## Le 24 janvier 2018

- La croissance économique régionale a dû dépasser 6% en 2017 pour la sixième année consécutive, en dépit de chocs négatifs des termes de l'échange et de préoccupations sécuritaires.
- L'ajustement des déficits budgétaires nationaux vers le critère de convergence de l'UEMOA de 3% du PIB à partir de 2019 est cruciale pour assurer la stabilité macroéconomique et soutenir la croissance.
- Des réformes ambitieuses pour moderniser le secteur financier, conformément aux principes de Bâle II et III ont été introduites.

Une équipe du Fonds Monétaire International (FMI) conduite par Monsieur Dhaneshwar Ghura a visité Ouagadougou, Abidjan, Lomé, et Dakar entre le 11 et le 24 janvier 2018 pour des discussions avec les institutions de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) sur les politiques communes de ses pays membres.

A la fin de la mission, Monsieur Ghura a fait la déclaration suivante :

« La croissance économique régionale a dû dépasser 6% en 2017 pour la sixième année consécutive, en dépit de chocs négatifs des termes de l'échange et de préoccupations sécuritaires. L'inflation est restée faible, y compris en raison d'une bonne production agricole. Toutefois, les déséquilibres internes et externes ont persisté. Le déficit budgétaire consolidé est estimé à 4,6% du PIB en 2017, le même niveau qu'en 2016. Ce déficit et des termes de l'échange défavorables ont contribué à une hausse du déficit du compte courant extérieur. La dette publique s'est accrue et le service de la dette demeure élevé, du fait des larges déficits budgétaires et des opérations des Trésors nationaux. La couverture des réserves de change à fin 2017 s'est stabilisée à environ 4 mois d'importations, du fait d'émissions d'Eurobonds par la Côte d'Ivoire, le Sénégal, et la BOAD.

« Les perspectives de croissance restent favorables mais sont sujettes à des risques défavorables. La croissance économique devrait rester supérieure à 6% sur le moyen terme, sous l'hypothèse cruciale d'une bonne mise en

œuvre des programmes d'assainissement budgétaire et des réformes structurelles. Les principaux risques pesant sur cette perspective incluent des dérapages dans les programmes de consolidations budgétaires, des lenteurs dans la mise en place des réformes structurelles, de nouveaux défis sécuritaires, ainsi que des incertitudes relatives à la croissance mondiale et aux conditions sur les marchés financiers internationaux.

- « L'ajustement des déficits budgétaires nationaux vers le critère de convergence de l'UEMOA de 3% du PIB à partir de 2019 est cruciale pour assurer la stabilité macroéconomique et soutenir la croissance. Par conséquent, 2018 est une année critique pour assurer la convergence vers des déficits budgétaires soutenables. La consolidation budgétaire nécessitera d'accroitre la mobilisation des ressources intérieures et de prioritiser les dépenses. Notamment, des réformes de politique fiscale pourraient permettre de créer un espace pour réduire les déficits budgétaires sans compromettre l'investissement en infrastructures publiques et les dépenses sociales et de sécurité.
- « Les mesures prises par la BCEAO depuis fin 2016 ont permis d'initier un rééquilibrage des conditions monétaires et de stimuler le développement du marché interbancaire. Toutefois, des tensions de liquidité sur le marché monétaire sont réapparues depuis septembre 2017, augmentant ainsi les taux interbancaires. La mission a encouragé la BCEAO à ajuster ses opérations de politique monétaire si de telles tensions persistent, ou en cas de nouvelles tensions sur les réserves de changes.
- « Des réformes ambitieuses pour moderniser le secteur financier, conformément aux principes de Bâle II et III ont été introduites. Ces réformes incluent l'augmentation graduelle, sur plusieurs années, du capital minimum requis, l'introduction d'un nouveau plan comptable, la création d'un système de supervision consolidé des groupes bancaires, le renforcement du cadre de résolution bancaire, et la mise en place d'un fonds de garantie des dépôts. La mission a encouragé les autorités régionales à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre effective de ces importantes réformes qui devraient permettre d'améliorer la qualité du portefeuille de prêts des banques et rendre le système financier plus stable et plus résilient face aux chocs.
- « L'équipe du FMI exprime sa gratitude aux autorités et à toutes les contreparties qu'elle a rencontrées, pour les discussions sincères et constructives ainsi que pour leur hospitalité légendaire. »

## Département de la communication du FMI

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

ATTACHÉ DE PRESSE: LUCIE MBOTO FOUDA

**TÉLÉPHONE:**+1 202 623-7100 COURRIEL: MEDIA@IMF.ORG